

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR le soussigné, Jean Pierre Sanchez, directeur général adjoint et greffier adjoint de ladite Ville, à l'effet que :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Lin-Laurentides qui se tiendra le 13 octobre 2026, à 19 heures 30, à la salle Choquette, située au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

- Visé à autoriser un empiètement dérogatoire de la galerie dans la marge avant secondaire par rapport à celle prescrite au Règlement de zonage 776-2024, afin d'autoriser l'agrandissement de la galerie située sur le côté gauche de la maison.

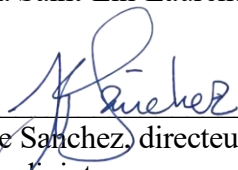
Identification du site concerné :

Lot numéro 6 662 141
301, rue de la Détente
Saint-Lin-Laurentides

Numéro de la présente dérogation mineure : 2026-20025.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 21 septembre 2026.



Jean Pierre Sanchez, directeur général adjoint
et greffier adjoint